



VILLE DE LA TUQUE

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

***Adoptée le 21 mai 2013
par la résolution no VLT-2013-05-124***



Politique de développement durable de la Ville de La Tuque

Territoire d'aventure et d'évasion, la Ville de La Tuque se démarque par l'immensité de ses étendus sauvages. La beauté et la richesse de ces milieux naturels, ainsi que la biodiversité qu'on y retrouve nous pousse à trouver l'équilibre entre le développement, et la protection des ces écosystèmes. L'équilibre entre l'efficacité économique, l'intégrité écologique, et l'équité entre les individus et les générations.

Composante essentielle au maintien de la qualité de vie, l'environnement occupe une place grandissante parmi les préoccupations du Conseil de ville pour qui le développement se doit d'être durable, et se faire sans nuire à l'environnement, à la qualité de vie actuelle, et future. La démarche de développement durable s'articule autour d'une ouverture sur le monde qui priorise la participation de tous. Il en résulte un accroissement de la fierté régionale et du sentiment d'appartenance à une communauté unique.

La Politique de développement durable sert de référence et de ligne directrice pour les différents projets de la municipalité. Elle nous permet de passer de la parole aux actes, et d'intégrer les enjeux environnementaux aux orientations de Ville de La Tuque. Elle établit le principe selon lequel il faut agir en préservant un cadre et une qualité de vie pour l'avenir. Une volonté de protéger et de mettre en valeur le milieu dans lequel nous vivons afin de combler les besoins de la génération actuelle, sans compromettre ceux des générations futures.

La mise en œuvre de la Politique de développement durable se fait à l'aide du Plan d'action 2013-2017. C'est l'outil de gestion environnemental qui permet à la Ville de La Tuque d'atteindre les différents objectifs spécifiques

Notre mission

La Ville de La Tuque s'est donné pour mission d'aménager et de développer son immense territoire de façon durable, en y intégrant les principes de protection de l'environnement. C'est grâce à une gestion responsable, et à une communauté apprenante et innovante que Ville de La Tuque tend vers une qualité de vie exceptionnelle dans un contexte de développement durable.

Nos grands objectifs

L'élaboration de la Politique de développement durable a permis de déterminer cinq grands objectifs qui encadreront les différentes interventions et actions de Ville de La Tuque.

Afin de relever ces défis, il a fallu bien intégrer la Politique de développement durable à la gestion municipale, et ce à tous les niveaux organisationnels. De plus, la communauté se doit aussi d'être partie prenante au projet par sa sensibilisation et ses connaissances face aux bonnes pratiques environnementales.

Bien entendu la protection de l'environnement est au cœur de la Politique. La qualité de l'eau, de l'air, du sol, et des écosystèmes sont une priorité pour Ville de La Tuque. Tout comme la capacité d'offrir à sa population une eau potable de qualité, et en quantité suffisante.

Finalement, Ville de La Tuque désire réduire la quantité de déchets voués à l'enfouissement en favorisant les 3 RV soient : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, et la valorisation.

Les 5 grands objectifs :

- ✿ Intégration de la Politique de développement durable dans la gestion municipale
- ✿ Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales
- ✿ Protection de l'environnement (eau, air, sol, écosystèmes)
- ✿ Eau potable de qualité
- ✿ Réduction de l'enfouissement de déchets

Les axes d'intervention

La mise en œuvre de la Politique de développement durable de La Tuque s'effectue selon huit axes d'intervention qui reflètent les cinq grands objectifs.

Chacun des axes identifiés possède ses propres objectifs spécifiques qui nous permettront d'améliorer la performance environnementale de Ville de La Tuque par des actions concrètes qui seront réalisées au fil du temps.

Les 8 axes d'intervention :

- ✿ La gestion municipale
- ✿ La qualité de l'air
- ✿ La qualité de l'eau et la protection des rives
- ✿ La conservation du patrimoine forestier et des espaces verts
- ✿ La gestion des nuisances
- ✿ La gestion du sol
- ✿ La gestion des matières résiduelles
- ✿ Séduire

La gestion municipale

La gestion municipale est la pierre angulaire de la mise en œuvre de la Politique de développement durable. L'intégration de ses concepts dans le processus de prise de décision et de gestion de la municipalité assure une ligne directrice qui permettra l'atteinte des objectifs spécifiques.

Les objectifs spécifiques de la gestion municipale sont :

- ✿ Mettre en application la Politique et le Plan d'Action
- ✿ Améliorer la performance environnementale
- ✿ Développer et promouvoir les 3RV
- ✿ Sensibiliser et former les citoyens, et les employés
- ✿ Suivi de l'application de la Politique
- ✿ Publier un bilan annuel
- ✿ Intégrer et respecter les fondements du développement durable dans les activités municipales
- ✿ Associer les citoyens, les partenaires, les élus, et le personnel à la réalisation de la Politique
- ✿ Prioriser les achats de biens et services ayant peu d'impact environnemental

- ✚ Adoption d'une Politique familiale
- ✚ Tenir des événements Écoresponsables (loisirs)

La qualité de l'air

Aujourd'hui, les changements climatiques nous affectent plus fréquemment, et sont une préoccupation constante en raison des événements climatiques extrême qui sont de plus en plus fréquents. D'où l'importance de contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES), et à la mise en place de mesures d'économie d'énergie dans une optique d'amélioration de la qualité de l'air.

Les objectifs spécifiques de la qualité de l'air sont :

- ✚ Contribuer à la réduction des GES (municipalité et population)
- ✚ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux
- ✚ Réduire l'émission de polluants
- ✚ Sensibiliser la population aux enjeux de la qualité de l'air
- ✚ Inventorier les sources potentielles de pollution de l'air (GES, etc.)

La qualité de l'eau et la protection des rives

Considérant la quantité de cours d'eau qui tapissent le territoire de Ville de La Tuque, la qualité de l'eau ainsi que la protection des rives et du littoral prennent toute leur importance dans la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures. Les cours d'eau sont une richesse pour tous et attirent nombre de visiteurs année après année. Ils font partie des éléments qui permettent de séduire et d'attirer des gens de tout horizon.

Les objectifs spécifiques de la qualité de l'eau et de la protection des rives sont :

- ✚ Suite de la mise en œuvre de la Politique de l'eau (2006)
- ✚ Assurer une bonne qualité eau potable en quantité suffisante
- ✚ Protéger les cours d'eau et les rives
- ✚ Mettre en valeur les cours d'eau et les rives
- ✚ Conserver l'intégrité des écosystèmes aquatiques
- ✚ Programme de suivi des vidanges des installations septiques
- ✚ Préconiser le traitement de tous rejets liquides

La conservation du patrimoine forestier et des espaces verts

La forêt est depuis longtemps un des moteurs économiques de Ville de La Tuque. La conservation du patrimoine forestier prend alors tout son sens car elle est essentielle pour assurer un approvisionnement constant au fil du temps. De plus, l'aspect touristique et les loisirs qui s'y déroulent permettent à des milliers de québécois de prendre contact avec la nature et d'y vivre des moments privilégiés.

Les objectifs spécifiques de la conservation du patrimoine forestier et des espaces verts sont :

- 🌿 Protéger les écosystèmes et le patrimoine forestier
- 🌿 Protéger la biodiversité des espaces naturels
- 🌿 Protéger les arbres sains en milieu urbain
- 🌿 Maintenir la couverture boisée lors de développement résidentiels
- 🌿 Acquérir des terrains privés à caractère écologique exceptionnel (préservation)
- 🌿 Sensibiliser les citoyens et les entreprises à la protection des écosystèmes
- 🌿 Espaces verts (politique familiale)

La gestion des nuisances

La salubrité du territoire est essentielle à son développement durable. Déjà, Ville de La Tuque a pris des initiatives afin de cibler les nuisances qui causent des impacts sur la qualité de vie des citoyens, et d'y remédier. Les pesticides sont également ciblés car, en plus de contaminer le sol et les écosystèmes aquatiques, ils sont nocifs pour toutes formes de vie, humain inclus.

Les objectifs spécifiques de la gestion des nuisances sont :

- 🌿 Diminuer les sources de nuisances
- 🌿 Encadrer et réglementer les sources de nuisances
- 🌿 Sensibiliser la population aux conditions d'hygiène et de salubrité
- 🌿 Sensibilisation aux alternatives des pesticides (résidentiel & commercial)
- 🌿 Aménager des zones tampons lors de projets susceptibles de causer nuisances

La gestion du sol

Ville de La Tuque possède un immense territoire de 28 098 km², d'où l'importance de le valoriser. En s'assurant un sol de qualité, Ville de La Tuque favorise le développement, la mise en valeur, et la conservation du territoire. D'ailleurs, la protection des bandes riveraines des cours d'eau est une priorité car elle limite l'érosion et assure une meilleure qualité de l'eau pour tous les usagers.

Les objectifs spécifiques de la gestion du sol sont :

- 🍷 Inventorier les sols contaminés
- 🍷 Réhabilitation des sols contaminés
- 🍷 Diminuer l'effet d'érosion et la dégradation des bandes riveraines
- 🍷 Prévenir la contamination des sols

La gestion des matières résiduelles

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son plan d'action 2011-2015 tracent les lignes directrices pour l'atteinte des objectifs de réduction de l'enfouissement. En favorisant les 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation), Ville de La Tuque désire mettre en œuvre tous les éléments lui permettant d'atteindre les objectifs nationaux.

Les objectifs spécifiques de la gestion des matières résiduelles sont :

- 🍷 Atteindre les objectifs nationaux et mettre en œuvre le PGMR
- 🍷 Favoriser les 3RVE
- 🍷 Étudier les possibilités de réduction d'enfouissement des déchets
- 🍷 Rendre la collecte sélective accessible à tous
- 🍷 Implanter la collecte à 3 voies
- 🍷 Augmenter la performance de la collecte sélective
- 🍷 Contrôler le LES (Centre de transfert)
- 🍷 Promouvoir le 3RV auprès des ICI
- 🍷 Favoriser les initiatives de la communauté concernant la gestion des matières résiduelles

Séduire

Afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens, Ville de La Tuque encourage et fait la promotion de l'achat responsable en favorisant les producteurs et les commerçants locaux. L'immensité de notre territoire et sa facilité d'accès attire quant à lui nombre de personnes en quête d'aventure et d'évasion. En misant sur son développement durable, Ville de La Tuque désire également séduire de nouveaux villégiateurs ou résidents à s'établir sur son territoire, et à l'enrichir par leur diversité.

Les objectifs spécifiques de la séduction sont :

- ☛ Séduire par nos ressources locales et notre territoire
- ☛ Séduire par notre développement durable

FAIT ET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À SON ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013.



Normand Beaudoin, maire



Date



Jean-Sébastien Poirier, greffier



Date